

Assemblée générale de l'URIOPSS Ile de France

le 23 juin 2015

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION 2014

URIOPSS ILE-DE-FRANCE

**La première année de mise en œuvre du Plan
d'Action Triennal 2013 – 16**

**Quelques difficultés...mais surtout des perspectives
prometteuses pour l'avenir.**

Présenté par Maryse Lépée,

Présidente de l'URIOPSS Ile-de-France

Le présent rapport moral et d'orientation 2014, présenté conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts de l'URIOPSS Ile de France s'attache essentiellement à valoriser :

- D'une part, les **actions politiques** menées pour mieux représenter les adhérents devant les Pouvoirs Publics,
- D'autre part, les **orientations d'avenir** prises en 2014 pour faciliter les mutations internes et l'application du Plan d'Action Triennal – PAT - avec les adhérents en 2015.

I – LE DEBUT DE L'ANNEE 2014 MARQUE PAR DES DIFFICULTES INTERNES.

Sans insister sur les difficultés de fonctionnement internes de notre Union au début de l'année 2014, il convient de signaler qu'elles ont engendré à posteriori :

- Le **départ de 4 agents** dont celui du directeur à compter du 24 juin 2014 (2 agents n'ont pas été remplacés),
- La prise de fonction du directeur par intérim, **Christian BONAL** pour la période du 10 juin au 12 décembre 2014,
- La nomination de **Guillaume QUERCY** en qualité de directeur par le Conseil d'Administration du 9 octobre 2014 et sa prise de fonction le 16 décembre 2014.

Je tiens encore à valoriser l'action « **pacificatrice** » et « **éclairée** » menée par **Christian BONAL** pendant 6 mois à l'égard des personnels et qui était indispensable après la période « **troublée** » du début d'année. Cette action a largement préparé le **contexte actuel de confiance et de cohérence** qui caractérise la situation de l'URIOPSS depuis l'arrivée de Guillaume QUERCY le 16 décembre dernier.

II - LES ACTIONS POLITIQUES ESSENTIELLES DE L'ANNEE 2014

2 – 1) la « **restructuration** » du secteur MS par l'ARS Ile de France

L'ARS a réuni en avril et juin 2014 l'ensemble des fédérations représentant le secteur médico-social pour annoncer une démarche de « **restructuration** » au regard de l'éclatement du secteur – 2 000 établissements – en Ile de France. En effet, une telle situation est souvent préjudiciable à un fonctionnement de qualité des établissements ; la dynamique de mutualisation – coopération – regroupement de proximité apparaît de plus en plus opportune. Il s'agit également de créer des **dynamiques de réseaux** entre établissements sanitaires et médico-sociaux pour favoriser les **parcours de santé** (de vie) des personnes âgées et handicapées et éviter ainsi les « ruptures de parcours ».

Dans cette affaire, l'URIOPSS a demandé immédiatement à l'ARS, en relation avec les autres fédérations, de mettre en place **une démarche d'information – communication – concertation** par département pour « **aller vers** » les adhérents et leur expliquer les évolutions en perspective. Ces réunions se sont déroulées au début de l'année 2015.

De même, et à la demande de plusieurs adhérents, une réunion exceptionnelle des adhérents et un **CA exceptionnel** de notre union s'est tenu le 1^{er} octobre 2014 pour engager un dialogue sur le sujet. Lors de la journée de rentrée du 7 octobre 2014, ces demandes ont été clairement énoncées par la **présidente** dans son discours d'introduction. **Claude Evin**, le directeur général de l'ARS a exposé devant l'ensemble des adhérents, les grandes orientations de cette dynamique de restructuration au service d'une meilleure qualité de service pour les personnes démunies. L'objectif de cette démarche est d'étendre voire de généraliser les démarches de mutualisation sur les territoires et d'accompagner les établissements concernés.

Un projet de **charte** relative à l'adaptation de l'offre / restructuration des établissements et services médico-sociaux a été élaboré pour définir le rôle de l'ARS « pilote » de cette opération et les fédérations qui informent, communiquent et accompagnent localement les adhérents dans un souci d'optimisation de leurs établissements et services. Ce projet a été présenté au CA du 9 décembre 2014 et n'a pas soulevé de remarques particulières. Elle devrait être signée prochainement par les fédérations – dont l'URIOPSS - et l'ARS.

L'URIOPSS accompagne déjà de nombreux adhérents sur des questions financières, managériales ou de gouvernance dans ce type d'opérations, qui est appelé à se développer et à se renforcer dans les prochaines années.

Il est important de souligner le **rôle positif de l'URIOPSS** sur cette affaire qui a permis d'engager un réel dialogue avec les acteurs de terrain....même si les Conseils Généraux n'ont pas été suffisamment présents. Nous devons rester très vigilants sur les évolutions en perspective dans un contexte financier où le plan triennal ONDAM va faire diminuer fortement les allocations des ressources de l'assurance maladie.

2 - 2) l'extension du coefficient géographique de majoration de 7% du secteur sanitaire au médico-social.

Le CA du 13 février 2014 a donné son accord de principe pour intervenir auprès des Cabinets ministériels concernés afin d'obtenir une **extension du coefficient de majoration de 7%** accordé au secteur sanitaire pour notre domaine médico-social, pour raison de conditions économiques plus chères en Ile de France qu'ailleurs, sachant que ces conditions sont identiques pour les 2 secteurs. La saisine écrite a eu lieu le 19 mars 2014.

Une première démarche a eu lieu au sein des cabinets à l'automne 2014 et n'a pas abouti. C'est ce qui explique qu'une interpellation interfédérale par écrit sur ce sujet a eu lieu en début d'année 2015. Elle **devra être poursuivie** selon des modalités pratiques à définir.

2 – 3) l'audition de l'URIOPSS par le Conseil Général du Val de Marne le 17 mars 2014.

L'URIOPSS a été auditionnée par le Conseil Général du Val de Marne le 17 mars 2014 pour faire connaître son point de vue sur la mise en place au 1^{er} janvier 2016 de la Métropole du Grand Paris et sur **l'avenir de l'action sociale** dans cette réforme territoriale.

L'URIOPSS a « défendu » la mise en place :

- De **territoires d'action et de proximité** au plus près des citoyens et dotés de réelles délégations de pouvoirs,
- D'une **instance régionale de coordination** des politiques d'action sociale et de solidarité.

Cette audition a été l'occasion d'échanges fructueux et féconds entre l'équipe de l'URIOPSS, le Président du Conseil général et son équipe et quelques autres associations de solidarité franciliennes dont le Secours Catholique et son président régional. Elle a été très appréciée par l'ensemble des acteurs.

2 – 4) la rencontre avec le Préfet de Région le 11 avril 2014 : candidature MGP de l'URIOPSS.

Une rencontre a eu lieu le 11 avril 2014 avec le Préfet de Région pour présenter la candidature de l'URIOPSS aux travaux de la préparation de la mise en place de la MGP dans le collège des partenaires sociaux.

L'accent a été mis sur la réelle **expertise** de notre Union sur le secteur privé à but non lucratif de la **santé – solidarité**. Notre candidature a été retenue et l'installation du collège des partenaires sociaux-économiques de la MGP a eu lieu le 21 octobre 2014. L'URIOPSS a mis l'accent lors de cette installation, sur l'importance de prendre en compte les dimensions solidarité et santé dans les travaux préparatoires de la MGP au regard de l'ampleur des inégalités sociales et territoriales en Ile de France. Nous participons aux travaux du **groupe « logement »** en mettant l'accent sur la nécessité de mieux prendre en compte les publics précaires.

2 – 5) l'avis de l'URIOPSS sur le projet stratégique de l'AP – HP

Nous avons émis un avis sur le projet stratégique de l'AP-HP le 27 mai 2014 en mettant essentiellement l'accent sur :

- La quasi absence de liens fonctionnels entre les hôpitaux de l'AP-HP et les établissements médico-sociaux de proximité, en dépit du souhait exprimé « d'ouvrir » l'AP-HP sur ses partenaires extérieurs. L'URIOPSS a suggéré l'expérimentation de **conventions-cadres de partenariat** avec le secteur associatif de la solidarité.
- Le rôle prioritaire de l'AP-HP pour **l'accueil des publics démunis** dans les hôpitaux et la nécessité de développer les permanences d'accès aux soins de santé – PASS- pour ces publics,
- La nécessité de mieux prendre en compte la **psychiatrie associative parisienne** – qui n'est pas sectorisée – pour l'accompagnement des publics précaires atteints de troubles psychiatriques.

2 – 6) la participation de l'URIOPSS aux travaux des assises interrégionales du travail social le 2 juin 2014

L'URIOPSS a réuni un groupe de travail pour formuler des propositions dans la perspective de la tenue des assises interrégionales du travail social le 2 juin 2014.

Les propositions formulées s'attachent essentiellement à faire évoluer le travail social :

- Dans une dimension de **partenariat et de décroisement entre les acteurs** de la formation, de l'éducation, de l'emploi, de la santé... pour un **accompagnement social global de qualité** à l'égard de la population démunie,
- Dans une **dynamique d'aller vers** les populations les plus précaires et les plus isolées,
- Pour une meilleure « **co-construction** » ou **participation** des personnes démunies dans l'élaboration de leur projet de vie et une **meilleure prise en compte** de leurs besoins au sein des conseils de la vie sociale – CVS -.

Nous attendons pour l'automne prochain la tenue des Assises Nationales du Travail Social.

2 – 7) les autres actions

Je signale également :

- Les **rencontres avec les Conseils Généraux** de l'Essonne, du Val de Marne et des Yvelines pour améliorer les relations de partenariat avec les adhérents notamment sur les allocations budgétaires.
- Les propositions de notre Union formulées à la **Ville de Paris sur la « grande cause »** de la lutte contre l'exclusion.
- La rencontre le 26 novembre 2014 **avec la DRIHL** sur la question délicate du plan de résorption des nuitées hôtelières avec la FNARS Ile de France.
- L'intervention de l'URIOPSS au Congrès de **l'ODAS** en novembre 2014 sur le thème du **devenir de l'action sociale et médico-sociale** après 30 ans de décentralisation, ou devant **les élus de la Croix Rouge francilienne** à l'occasion de l'anniversaire des 150 ans de cette organisation sur le thème de la réforme territoriale de la MGP et ses conséquences pour la Croix Rouge,
- Les multiples interventions de l'URIOPSS sur la problématique de la **taxe transport**.



Ces actions – non limitatives - prouvent à quel point, en dépit d'un contexte perturbé en début d'année 2014, l'URIOPSS a été très présente dans **les grands débats politiques de l'Ile de France sur le secteur de la santé – solidarité**. Nous avons appliqué avec discernement l'orientation prioritaire de notre projet stratégique :

« renforcer la présence politique de l'URIOPSS dans l'espace public francilien ».

Notre visibilité, notre crédibilité politique ont été renforcées en 2014 et c'est....le point essentiel à retenir.

Nous avons également **préparé l'avenir** en « investissant » le **territoire** et en favorisant les **coopérations** de nos adhérents sur les territoires.

3 – 1) quelques remarques préalables

Le projet stratégique et le plan d'action triennal mettent en priorité l'accent sur l'importance de nos actions à développer avec les adhérents sur les **territoires**.

Le « territoire » peut être appréhendé à la fois :

- Comme un « **sujet à la mode** » des politiques publiques : il est énoncé comme un objectif à atteindre mais rarement décliné concrètement,
- Ou encore, comme une **action concrète** à entreprendre et à mettre en œuvre pour faire évoluer nos politiques de proximité dans une dimension plus qualitative.

Telle est la conception de l'URIOPSS Ile de France. Comment avons-nous procédé ?

3 – 2) la mise en œuvre concrète de la Convention avec le Conseil Régional

En octobre 2013, l'URIOPSS a été retenue par le Conseil Régional, dans le cadre d'un appel à projets « développement des filières stratégiques pour l'Economie Sociale et Solidaire francilienne » afin de « **dynamiser les territoires par le développement de coopérations et de synergies autour des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux franciliens** ».

Des **réunions départementales** se sont déroulées en octobre – novembre 2013 pour sensibiliser nos adhérents à l'intérêt de cette démarche. Elles ont toutes suscité une large audience, un grand intérêt et des échanges de qualité.

Du fait des problématiques internes à l'URIOPSS, - départ de la chargée de mission concernée – le pilotage du dossier a été **ralenti** de février à mai 2014 jusqu'à l'arrivée de l'actuel chargé de mission en mai dernier.

Des matinales, des groupes de travail ont été mis en place au cours du 1^{er} semestre 2014 pour sensibiliser les adhérents. Un **appel à candidatures** a été lancé en septembre 2014 sur ce thème de la dynamisation des territoires par les coopérations. 8 dossiers sont remontés et le comité de sélection en a **retenu 4** : les résultats ont été présentés lors d'une réunion de restitution le 11 décembre 2014. La montée en charge est effective en ce début d'année 2015 et les premiers résultats ont été présentés lors d'une réunion commune organisée avec l'URIOPSS le 27 mars dernier sur l'Economie Sociale et Solidaire en présence de deux représentantes du Conseil Régional.

Nous avons obtenu la **confirmation** de la poursuite de l'engagement financier du **Conseil Régional** en 2015 lors d'une rencontre avec l' élu en charge du dossier à la mi-avril 2015. Un **second appel à candidatures** sera publié en mai prochain pour l'année en cours.

Ce dossier est essentiel pour concrétiser la démarche de mutualisation de nos adhérents sanitaires, sociaux et médico-sociaux avec ceux de l'Economie sociale et solidaire.

Il faut également tenir compte **des dispositifs d'accompagnement que nous proposons** à nos adhérents dans une perspective de mutualisation ou de regroupement sur les territoires.

3 – 3) la participation active de l'URIOPSS dans le plan d'actions pour les systèmes d'information du secteur médico-social

Avec les compétences d'un bénévole (à qui je rends hommage) qui est très investi sur ce sujet, l'URIOPSS s'est attaché à développer un projet de partenariat ARS – Conseil Général sur le département de **Seine et Marne** pour outiller les acteurs des **parcours** en plaçant le patient / usager au cœur du dispositif pour les personnes âgées et les personnes handicapées. La qualité de la coopération avec le groupement de coopération sanitaire pour le développement des SI en santé partagés en Ile de France est à souligner.

Cette expérimentation est parfaitement conforme aux axes du comité d'orientation des SI de santé et médico-sociaux – COSSIS.

De même, l'URIOPSS et le secteur médico-social participent activement à l'expérimentation nationale "**territoire de santé numérique** » qui se déroule sur une partie de Val de Marne et l'Ouest du 13^{ème} arrondissement de Paris. L'objectif essentiel de cette expérimentation est de faire émerger des outils de coordination et de collaboration autour du patient avec notamment le télé suivi à distance des patients malades chroniques.

3 – 4) le renforcement du partenariat sur les territoires

Tout au long de cette année, le partenariat avec les adhérents et non adhérents a été constamment renforcé.

Citons par exemple :

- La **convention de partenariat avec RESO 77** sur le département de Seine et Marne,

- La participation en novembre 2014 de notre union à la journée sur les enjeux de la prévention spécialisée avec **IDEE 93** (inter-association départementale pour d'Education et l'Enfance 93)
- Les travaux en commun avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire d'Ile de France – **CRESS ou l'UDES** – Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Et nos multiples participations aux assemblées générales, conseils d'administration ou **forums de nos adhérents**, ce qui traduit bien, notre mission essentielle consistant à être au service de nos adhérents pour les représenter et partager ensemble sur le sens des évolutions en cours,



ELEMENTS DE CONCLUSION

La première année de mise en œuvre du plan d'action triennal de l'URIOPSS Ile de France en 2014 a été très prometteuse avec :

- Le renforcement du **rôle politique et stratégique** de notre Union auprès de l'ensemble des décideurs franciliens,
- Un **début de territorialisation** de notre action pour mieux répondre aux besoins de nos adhérents sur les territoires,

Je tiens à remercier :

- **L'ensemble des salariés** qui ont gardé confiance dans la pertinence des objectifs du projet stratégique et du plan d'action triennal,
- **L'ensemble des administrateurs** qui ont su prendre les décisions courageuses qu'il convenait pour assurer la pérennité de notre Union,
- **Les membres du bureau** qui m'ont toujours soutenue et encouragée tout au long de l'année écoulée,
- **L'ensemble des adhérents** qui sur le terrain n'ont jamais douté de la pertinence du projet stratégique adopté en 2013 ni de sa prochaine mise en œuvre.

Une **nouvelle page** de l'URIOPSS est à écrire avec l'arrivée d'un nouveau directeur en parfaite harmonie avec les orientations politiques et opérationnelles du PAT dans un contexte francilien qu'il connaît bien.

Je suis confiante pour l'avenir de l'URIOPSS Ile de France que je m'attache à représenter au niveau régional avec fierté, ambition....et humilité.

Je vous remercie toutes et tous pour votre cordiale confiance.

Maryse Lépée

Le 19/04/2015